



Le 27 septembre 2021

Communiqué de presse

Recruter pour la relance : ces deux secteurs en tension qui cherchent des candidats

Dans le cadre de son opération [« Recruter pour la relance : 15 jours pour l'emploi en Ile-de-France »](#), la CCI Paris Ile-de-France a souhaité interroger* les dirigeants de deux secteurs en tension en termes de recrutement : les cafés et restaurants d'un côté et le secteur du numérique de l'autre. Besoins, difficultés rencontrées, perspectives... Tour d'horizon de leurs réponses.

Les cafés et restaurants : s'adapter aux impacts de la crise

Les dirigeants des cafés et restaurants doivent s'adapter depuis plus d'un an aux impacts liés à la crise sanitaire et leurs conséquences : nouvelles réglementations, changements de comportement des consommateurs, prise de conscience de leurs salariés des difficultés de leur métier...

Actuellement, la plupart des établissements font toujours face à une baisse d'activité : **seuls 15% des cafetiers et restaurateurs sondés déclarent avoir retrouvé leur niveau de fréquentation d'avant crise** et 76% au moins la moitié. En cause, notamment, la généralisation du télétravail qui a un **impact jugé négatif ou très négatif par 96% des établissements situés dans des quartiers d'affaires** et 63% des établissements hors quartiers de bureaux.

L'autre difficulté des dirigeants des cafés et restaurants est la gestion de leurs salariés. Depuis la réouverture de leurs établissements, **la moitié maintient leur activité avec moins de salariés qu'avant la crise sanitaire**. Ces diminutions d'effectifs ne sont pas nécessairement souhaitées. **45% déclarent que leurs salariés partis ont décidé de changer de métier** mais pour d'autres, ils doivent encore se résoudre à les laisser en chômage partiel (28%).

Les cafés et restaurants : recruter pour se relancer

Suite à ces départs et grâce à une activité qui redémarre, les recrutements reprennent dans ce secteur en tension. Parmi le tiers d'établissements qui a recruté depuis la réouverture en mai dernier, **72% ont rencontré des difficultés. Elles sont liées à la pénurie de main d'œuvre (79%)** ou à du personnel non qualifié (55%).

45% des établissements déclarent vouloir recruter du personnel dans les 6 prochains mois sur des postes de serveurs (54%) et personnels de cuisine (49%). 84% de ces recruteurs souhaitent proposer des contrats à durée indéterminée (CDI).

Concernant l'avenir, les chefs d'établissement interrogés sont partagés quant aux perspectives de reprise. En cause, le manque de visibilité sur la fin de la pandémie, une forte baisse de la fréquentation touristique, le maintien du télétravail et un fort endettement. Cependant, **54% des répondants se disent malgré tout optimistes** (ils étaient 48% lors d'une enquête précédente en juin 2021), comptant sur le déploiement de la vaccination et une volonté d'un retour à la « vie d'avant ».

Le secteur du numérique : recruter pour maintenir une activité qui ne faiblit pas

La crise sanitaire n'a pas eu les mêmes effets pour les dirigeants d'entreprise du numérique qui rencontrent pourtant les mêmes problèmes de recrutement.

En effet, **61% des dirigeants d'entreprise du numérique interrogés se disent satisfaits de leur activité économique depuis le début de la crise sanitaire**. Certains avaient déjà déployé le télétravail avant la crise, d'autres évoquent des projets sur le long terme qui ont continué ou encore un domaine non concerné par la crise sanitaire.

Cependant, **55% des établissements interrogés jugent tout de même que la crise sanitaire a eu un impact important sur leur organisation RH** et plus précisément sur le déploiement et renforcement du télétravail (59%) et le recours au chômage partiel (53%).

Le secteur du numérique reste en tension sur le recrutement. **37% des dirigeants sondés ont recruté pendant la crise sanitaire** sur des postes techniques (80%) comme des programmeurs ou développeurs web. Parmi ces recruteurs, **65% ont rencontré des difficultés**. Elles sont liées à la pénurie de main d'œuvre (64%) ou à du personnel non qualifié (41%). **51% des établissements interrogés déclarent vouloir recruter dans les 6 prochains mois**, essentiellement pour des postes techniques (70%) et de management et encadrement (20%).

Dans ce secteur qui connaît peu la crise, **74% des dirigeants interrogés sont optimistes**. Ils constatent un regain d'activité, des reports de demandes clients vers les années 2021 et 2022 et un renforcement des activités informatiques dans leur ensemble.

Face à ce constat, la CCI Paris Ile-de-France souhaite faciliter les recrutements des entreprises qui rencontrent des difficultés, notamment dans les secteurs du numérique et CHR, et les aider à trouver les compétences dont elles ont besoin. Ainsi, elle organise différents temps forts sur l'emploi et le recrutement (ateliers, rencontres, challenges...) sur tout le territoire francilien du 27 septembre au 11 octobre 2021 lors de son opération "Recruter pour la relance". [Le programme complet est disponible sur le site de la CCIR.](#)

** 420 dirigeants d'établissements du numérique ont répondu par mail à l'enquête de l'Observatoire économique régional (CROCIS) de la CCI Paris Ile-de-France « Enquête emploi dans le secteur du numérique » entre le 8 et 17 septembre 2021.*

** 150 dirigeants de cafés et restaurants franciliens ont répondu par mail à l'enquête « Emploi dans les cafés et restaurants » entre le 8 et 17 septembre 2021.*

Les 2 enquêtes détaillées sont téléchargeables :
<http://cciparisidf.fr/enquetes-recrutement-crocis>

Relations presse :

Pauline Launay – 01 55 65 70 52 - plaunay@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)